

ECHOS

BIO

#20

juin 2016

Le journal technique des agriculteurs BIO
du Nord-Pas de Calais

BIO TECH

Méteil grain : un concentré
d'autonomie

A SAVOIR

Les lépidoptères : les gérer,
c'est garantir ses cultures

PAROLES DE BIO

« le méteil grain : tu sèmes,
tu récoltes »

FOCUS

La bière bio,
une filière à investir

BIO NEWS

Le marché bio :
consommation et
production au beau fixe



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS



MÉTEIL GRAIN : UN CONCENTRÉ D'AUTONOMIE

Les méteils, ou association céréales/protéagineux, récoltés en grain permettent de substituer en partie l'achat de concentrés azotés. Le méteil grain d'hiver ou de printemps apporte une sécurité alimentaire tout en permettant une bonne couverture du sol. C'est une culture peu salissante.

• **Itinéraire cultural** : La préparation du sol est identique à celle d'une céréale. La plupart des exploitations réalisent un labour suivi d'un passage à la herse pour une préparation fine.

Le semis se fait traditionnellement à la herse rotative plus semoir. Les graines de céréales supportent d'être enterrées à la même profondeur que celles des légumineuses, soit 3 ou 4 cm. Certaines légumineuses comme la féverole nécessitent d'être implantées séparément à 15-20 cm de profondeur pour éviter le gel hivernal (semées à la volée avant enfouissement par le labour). Un semis de fin octobre à mi-novembre pour les méteils d'hiver permet de réduire la pression en adventices durant l'automne. Le semis de printemps se fait idéalement la première quinzaine de mars.

• **Choix des espèces**

	Doses au semis	Caractéristiques
TRITICALE	PMG= 45 g soit 330 grains/m ² 135 kg/ha	Le triticale sert de tuteur aux légumineuses.
AVOINE	PMG= 36g soit 330 grains/m ² 120 kg/ha	Plus rustique que le triticale. Bon tuteur.
FÉVEROLE	PMG = 500 g soit 10 à 15 grains/m ² 50 à 75 kg/ha	Très bon tuteur. Planter des semences peu gélives (Diva...).
Pois	PMG = 110 g soit 20 à 30 grains/m ² 25 à 35 kg/ha	Planter des semences peu gélives (Arkta, Picard).

Les mélanges réalisés diffèrent tous en fonction du but voulu. La quantité maximum de semences conseillée se situe entre 150 et 200 kg/ha. Le mélange couramment implanté est un mélange avoine-triticale-pois, avec une proportion de pois de 20%.

• **Fertilisation**

En fonction de l'assolement et de la rotation des cultures, l'apport de matière organique n'est pas indispensable. Toutefois, en fin de rotation, un apport précoce de 30 à 50 unités d'azote facilitera le redémarrage de la céréale.

• **Récolte**

Les stades de maturité diffèrent en fonction des espèces présentes dans le mélange. Pour simplifier, on prend comme repère le stade de maturité des céréales afin de prévoir la date de battage. Pour un mélange à base de pois fourragers d'hiver, le réglage de la moissonneuse se fera sur les céréales, car la graine du pois est de même taille. Par contre, pour les mélanges à base de pois protéagineux, le réglage se réalisera sur les pois, la graine étant plus grosse et plus fragile. Les rendements en fonction du mélange varient de 35 à 60 qtx. Le méteil permet en plus un apport de paille non négligeable pour l'équilibre du bilan fourrager ou pour la litière.

• **Conservation**

Différents modes de conservation sont possibles :
 - En sec (15% d'humidité), dans une cellule ou à plat. Entre 15 et 18% d'humidité, il est nécessaire de ventiler le mélange.
 - En grains humides (18 à 22% d'humidité), une conservation par voie anaérobie est possible. Lors de la récolte le grain est broyé puis conservé sous plastique hermétique. L'emploi de conservateurs est conseillé.

• **Valorisation**

Le mélange peut être présenté comme concentré de production dosant environ 10 à 16% de MAT. Ce dosage est dépendant de la proportion de protéagineux dans le mélange.

Les essais menés à la ferme expérimentale de Thorigné d' Anjou, illustrent les valeurs alimentaires en fonction de la proportion de pois.

Proportion de pois	0%	10%	20%	30%	40%	50%	60%
MAT (g)	86	103	120	135	149	163	175
UFL	0.96	0.97	0.98	0.98	0.98	0.98	0.99
PDIN	56	67	77	86	95	103	111
PDIE	80	84	88	92	96	100	103

Valeur nutritive de l'association triticale-pois fourrager en fonction de la proportion du mélange, récolté à 86% de MS.

Même avec un objectif grain, en cas de déficit fourrager ou de crainte de verse, le mélange peut être récolté en immature (ensilage ou enrubannage).

Jean TERREL et Claire BARLET



LES LÉPIDOPTÈRES : LES GÉRER, C'EST GARANTIR SES CULTURES



Démarrés courant mars, les repiquages de choux se prolongeront jusqu'à début juillet. Les récoltes s'échelonnent, quant à elles, de juin à fin octobre. La gestion des ravageurs, notamment les chenilles, est primordiale dans la réussite de la culture.

Quelques rappels concernant les différents types de chenilles rencontrées :

- **La Teigne des crucifères** : 2 à 3 générations par an. Les larves de la deuxième génération (juillet) provoquent les plus grands dégâts. Le temps chaud et sec favorise la ponte et accélère le développement des chenilles. Lors d'étés humides, les populations sont plus faibles.

- **Les Piérides** : les 2 espèces les plus nuisibles sont la piéride du chou et la piéride de la rave. La période à risque se situe autour de début juillet à septembre mais des dégâts peuvent survenir avant. La piéride du chou est la plus fréquente. Particulièrement vorace, elle mange les feuilles des choux. Celles-ci sont perforées, rongées. Les excréments s'accumulent dans le cœur des plantes et les rendent non consommables. La chenille est caractérisée par un aspect tigré et une pilosité importante à partir du stade L3. A ce stade, il est déjà trop tard pour intervenir et les dégâts peuvent être très importants.

- **La Noctuelle du chou** : 2 générations par an. La deuxième génération (du mois d'août à septembre) est la plus dommageable. La Noctuelle provoque des trous dans le feuillage. Les déjections entraînent un salissement important rendant les choux impropres à la consommation. A l'âge adulte, celle-ci est la plus grosse par sa taille. La Noctuelle peut atteindre jusqu'à 4 cm.

Quels sont les moyens de lutte ?

L'observation régulière de la culture permet d'anticiper les moyens de lutte. Les pièges à phéromones sont efficaces pour détecter les vols. Une formation est néanmoins nécessaire pour la reconnaissance des insectes, et peut se réaliser à travers le réseau du Bulletin de Santé du Végétal ®.

L'utilisation de filet anti-insecte pour lutter contre les ravageurs est également possible. Le choix de la maille est essentiel afin de ne pas laisser entrer le ravageur. La principale difficulté ? Le temps à sa mise en place (bachâge, débachâge) lors d'opérations de désherbage. Le coût du filet (30 à 35 cts/m²) peut également être un frein. Les papillons arrivent parfois à pondre à travers les mailles sur les extrémités des feuilles. L'autre option consiste à employer une préparation biologique basée sur l'utilisation de la bactérie *Bacillus Thuringiensis* (BT). Le mode d'action se fait ici par ingestion lorsque la chenille du papillon dévore les parties de la plante traitée. La mort intervient 1 voire 3 jours après. Le Spinosad, produit fermenté dérivé du mélange de deux toxines secrétées par une bactérie, est aussi préconisé. Son mode d'action se fait par contact et ingestion. Pour ces deux préparations, il est important d'intervenir sur des stades larvaires jeunes et de les alterner pour obtenir une meilleure efficacité.

Dans tous les cas, une lutte efficace passe avant tout par une observation régulière et une bonne reconnaissance des ravageurs. Cela permet d'anticiper sa stratégie de lutte ! Vous pouvez aussi vous reporter aux préconisations du guide de protection des légumes édité par la Chambre d'agriculture ou consulter le site e-phy.

David GREBERT

PAROLE DE BIO

Témoignage de
Guy-Marie MOREAU,
éleveur laitier à Hestrud (59)



« **LE MÉTEIL GRAIN :**
TU SÈMES, TU RÉCOLTES »

Guy-Marie MOREAU, éleveur d'une quarantaine de vaches laitières biologiques dans l'Avesnois, cultive depuis 6 ans du méteil en grains immatures.

Pourquoi avez-vous décidé de faire du méteil ?

Je voulais avant tout être autonome en protéines et en énergie. L'idée était de cultiver un fourrage équivalent au maïs ensilage mais les valeurs de l'ensilage de méteil ne m'ont pas satisfait. Je me suis donc lancé dans le méteil grain.

Quel est votre itinéraire technique ?

En 2015, le méteil a été semé mi-octobre et récolté mi-juillet. Avant implantation, je passe sur mes parcelles avec un vibroculteur, puis je laboure. Avant de semer, je n'oublie pas de mélanger les graines à la bétonneuse, afin d'avoir un résultat homogène. Le mélange implanté est le suivant : 30kg d'avoine, 7 kg de pois fourragers d'hivers Arakta, 155kg de triticale. Auparavant, j'intégrai de la vesce aux semences, mais celle-ci faisait verser la culture. Avec la diversification des espèces et l'aspect couvrant du méteil, je ne réalise aucun ajout de fertilisant. Tu sèmes, tu récoltes.

Pour la récolte, programmée en mi-juillet, une ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) moissonne le méteil et le met en boudin. Depuis 2 ans, la mise en place d'un conservateur a permis une meilleure conservation du produit dans le boudin.

Qu'apporte le méteil à votre système ?

Le méteil est valorisé par les vaches laitières, avec dans la ration : 5kg de méteil grains humides, 500g de tourteau de soja, puis au DAC de 0 à 5kg d'un mélange acheté (maïs, triticale, avoine, pois) en grains. Il permet en plus, un apport de 6 tonnes de pailles utilisées ensuite par le cheptel. Enfin, le méteil permet une réduction des concentrés achetés dans la ration et au niveau agronomique une meilleure productivité de ses prairies implantées après méteil.

Propos recueillis par Claire BARLET

LA BIÈRE BIO, UNE FILIÈRE À INVESTIR

Tiré par une demande croissante et par l'éclosion de nombreuses brasseries artisanales, le secteur des bières biologiques est en plein boom en France. Ce phénomène est très marqué en Bretagne et dans le Sud-Est, et commence à gagner le Nord-Pas de Calais.

La culture de l'orge : une diversification intéressante

Cette culture est parfaitement adaptée à la région. L'orge brassicole est bien mieux valorisée que l'orge fourragère. Une vingtaine d'hectares d'orge brassicole biologique est actuellement cultivée en Nord-Pas de Calais. Pour le maltage de l'orge de brasserie biologique, des outils de type « industriels » existent. Il s'agit de la malterie Soufflet dans l'Aube, ou plus proches de nous, la malterie du Château et la malterie Dingemans en Belgique.

Pour ajouter de la traçabilité et une dimension locale au produit fini, un producteur de l'Arrageois se lance dans un processus « du champ au verre ». Ce dernier a conçu sa propre unité de maltage et produit à partir de 10 hectares d'orge, une bière paysanne baptisée « l'épinette ».

Vers une production de houblon biologique en région ?

Pour faire de la bière, il faut du malt d'orge mais aussi du houblon. Pour le moment, il n'existe pas de producteur

de houblon bio en Nord-Pas de Calais. Malgré une demande croissante, seul un producteur de houblon biologique est recensé en France (Lycée agricole d'Obernai en Alsace). Une réflexion sur ce sujet est menée avec les producteurs de houblon conventionnels du Nord-Pas de Calais.

Les brasseurs doivent encore identifier la demande

Au niveau des brasseurs, la prochaine étape sera d'identifier clairement la demande, tant en termes de volume de malts que de qualité (malts blonds ou malts « spéciaux »). Viendra ensuite, la gestion des aspects logistiques (stockage, transport).



Une filière qui se structure

Les différents organismes A Pro Bio, le GABNOR et la Chambre d'agriculture ont pour objectif de faire le lien entre les brasseurs, les malteurs et les producteurs d'orge brassicole et de houblon bio sur le territoire. De surcroît, la Chambre d'agriculture vient de mettre en place cette année un essai (site

de Carvin, 62) avec différentes variétés d'orge brassicole menées en bio. Les malts issus de chacune des ces variétés seront comparés.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur la plateforme d'essai le 27 juin prochain.

Yannick COSPEREC

LE MARCHÉ BIO : CONSOMMATION ET PRODUCTION AU BEAU FIXE

En Nord-Pas de Calais, 34 exploitations ont démarré une conversion Bio depuis le 1^{er} janvier 2016. En 2015, 55 exploitations sont passées en Bio. Cette dynamique peut-elle faire craindre un engorgement des marchés ? Au niveau national l'adéquation offre/demande semble être au rendez-vous. Avec une consommation qui continue d'augmenter et une gestion des volumes de conversion dans certaines filières, la Bio a encore de beaux jours devant elle.

Productions animales, doucement mais sûrement

En lait de vache, malgré une progression de 8.1% de la collecte sur le premier trimestre 2016, les prix se maintiennent à la vente. La vague importante de conversion amènera des volumes en 2017 et 2018. Les sorties de gros bovins et de veaux augmentent également de +5 à +15%. La production de porcs Bio reste insuffisante pour alimenter le marché. Les mises en place de poulets Bio ont progressé de 6%. Les prix se maintiennent par rapport à 2015. La production et la vente d'œufs biologiques évoluent également avec un maintien des prix.

Productions végétales, l'envol des céréales et protéagineux Bio

La collecte de céréales Bio et C2 a augmenté de +22 % et celle des protéagineux Bio de +19 % ! Les effets directs de cette augmentation sont la mise en œuvre de plus de blés tendres par les meuniers, et l'augmentation des fabrications d'aliments du bétail.

Les marchés

La consommation des produits Bio à domicile a progressé de +20% entre 2012 et 2014. Elle avait doublé entre 2007 et 2012. En 2015, la surface de vente des magasins spécialisés a gagné plus de 7.1%, preuve de la bonne santé du marché. Au niveau mondial, l'augmentation du marché est évaluée à plus de 14% en 2014 par rapport à 2013.

Jean TERREL

Source : Agence Bio Avril 2016

CONTACTS

Claire BARLET - Productions animales
claire.barlet@agriculture-npdc.fr
06 07 80 71 21

Alexandre CARLU - Elevage lait
alexandre.carlu@agriculture-npdc.fr
03 21 10 21 59

Guy CORBEILLE - Bovins viande
guy.corbeille@agriculture-npdc.fr
03 21 60 57 70

Yannick COSPEREC - Cultures et expérimentations
yannick.cosperec@agriculture-npdc.fr
06 81 91 72 04

David GREBERT - Légumes
david.grebert@agriculture-npdc.fr
03 21 52 47 65

Alain LECAT - Cultures et fourrages
alain.lecat@agriculture-npdc.fr
03 20 88 67 54

Florine SERRURIER - Volailles et lapins
florine.serrurier@agriculture-npdc.fr
03 21 60 57 70

Jean TERREL - Elevage
jean.terrel@agriculture-npdc.fr
03 27 61 36 94



Publication de la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais
140 boulevard de la Liberté - CS 71 177 - 59013 LILLE CEDEX
Directeur de la publication : Jean-Bernard Bayard - Rédaction, mise en page, crédits photos : département économie des entreprises et des filières et service communication Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais. Impression : imprimerie Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais - juin 2016 - CF 2016 -26 - ISSN 2429-3725

LE CHIFFRE

22,60 ha

c'est la surface de légumes de conserve implantée en Nord-Pas de Calais en 2016.

AGENDA

- **27 juin** : visite des essais bio à Carvin (céréales et protéagineux). Infos sur : www.agriculture-npdc.fr.
- **28 juin à Longueville (62)** : visite d'une ferme laitière bio équipée s'un séchage en grange avec déshumidificateur. Entrée gratuite de 10h à 17h chez Vincent HAMY.
- **2 juillet** : Fête de la 100^e ferme convertie en bio en Avesnois : visite de la exploitation de Ludivine ANSSEAU.
- **5 juillet à 10 h** : Tour de plaine chez M. DELILLE et M. LOCQUET à Brunémont (Douaisis). Au programme légumes de plein champs et chanvre.
- **6 juillet à Helfaut** : visite de l'exploitation de Pierre DELDICQUE, production de lait, céréales et légumes industriels bio.
- **8 juillet à 14 h** : chez M. DESRUELLES à Carvin, tour de plaine Pommes de terre, oignons et céréales.